

Affaire Kiabi : mais où sont passés les 100 millions d'euros détournés ?

Par [Pauline Landais-Barrau](#)

Publié le 03/10/2024 à 16:29, Mis à jour le 04/10/2024 à 08:53



L'entreprise a confirmé avoir été victime d'une «fraude financière sophistiquée». *PHILIPPE HUGUEN / AFP (photo d'illustration)*

ENQUÊTE - Si la principale suspecte, soupçonnée d'être à l'origine de la fraude au détriment de son ancien employeur Kiabi, a été arrêtée cet été, le magot n'a quant à lui toujours pas été retrouvé.

L'affaire est tellement rocambolesque qu'elle a fait [la une de tous les journaux](#) depuis sa révélation par *Franceinfo* vendredi dernier. Arrêtée à la sortie d'un jet privé à Figari, en Corse, le 12 août dernier, une ancienne employée de Kiabi est aujourd'hui accusée d'avoir détourné 100 millions d'euros, alors qu'elle occupait le poste de trésorière au sein de cette célèbre entreprise française de prêt-à-porter. Bien obligée d'admettre avoir été victime d'une «*fraude financière sophistiquée*», la direction du groupe refuse désormais d'en dire davantage. Elle préfère s'en remettre à la justice, assurant «*avoir toute confiance dans le dénouement des actions menées par les autorités judiciaires et policières impliquées*». Pour autant, de nombreuses questions demeurent ouvertes, alors que l'argent n'a - à ce stade - pas encore été retrouvé. Où se trouvent

les 100 millions d'euros ? Comment faire pour remonter la source des transactions ? A-t-on bon espoir de remettre la main dessus ?

Car si identifier la principale suspecte, qui a commis l'erreur de rentrer en France alors qu'elle avait réussi à partir aux États-Unis sans être inquiétée, n'a «pas été une difficulté» pour la police, c'est toute la chaîne de responsabilité et de complicité qu'il faut maintenant remonter. *«On a eu son nom tout de suite, grâce à l'audition de tous les intervenants du pôle trésorerie de Kiabi. L'opération la plus simple a été de la récupérer (...) ça a été rapide grâce à toutes les techniques d'investigation qui nous sont propres. Mais nous avons énormément de travail pour la suite, afin de retrouver l'argent et les gens qui gravitent autour d'elle»*, concède-t-on au sein de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), qui enquête sur le dossier depuis le dépôt de plainte de Kiabi en juillet dernier.

«Détournement massif de fonds»

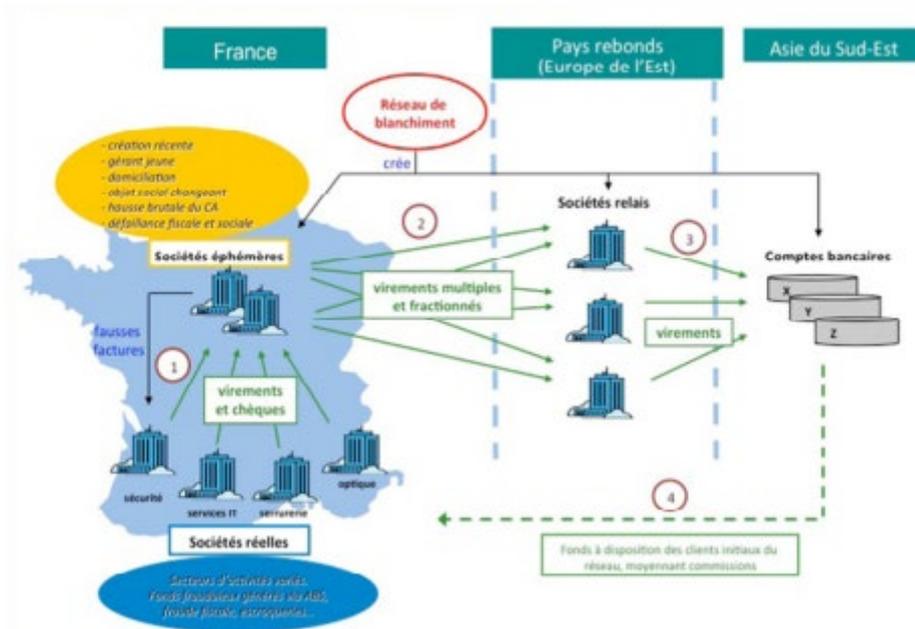
Contacté, le parquet de Paris a de son côté confirmé qu'une information judiciaire était bien *«en cours portant sur un éventuel détournement massif de fonds au préjudice de Kiabi»*. Et d'ajouter : *«La trésorière a effectivement été mise en examen pour escroquerie et blanchiment en bande organisée par le juge d'instruction et placée en détention provisoire le 18 août 2024»*. Ainsi incarcérée le temps de l'enquête, cette dernière ne peut plus être entendue par la police. Maintenant, retrouver l'argent va donc *«dépendre de pas mal de choses, de la coopération internationale mais aussi de ce qu'elle pourra dire ou pas au magistrat instructeur»*, explique le commandant de police Mickaël Mandine. À la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes, celui qui est responsable de la cellule «escroqueries» à l'OCRGDF a désormais la lourde tâche de traquer les 100 millions d'euros. Et pour lui, *«la somme importe peu»*, c'est *«le mode opératoire qui compte»*.

Selon les premiers éléments de l'enquête, il apparaît clair que la suspecte n'a pas pu agir seule. *«Nous devons identifier tous les co-auteurs et complices de l'escroquerie. Nous devons ensuite travailler sur tout l'aspect "blanchiment", mis en place pour qu'elle et ses complices puissent en profiter»*, confirme le commandant. Autant de personnes sans aucun doute rodées à l'exercice, familières de la technique dite des «comptes rebonds». Une fraude assez courante selon les spécialistes, qui repose sur un mécanisme «simple». *«Il s'agit d'ouvrir de très nombreux comptes qui drainent des fonds importants au moyen de virements fractionnés de façon à ne pas susciter l'attention, puis de les fermer une fois les soldes virés dans un pays tiers»*, expliquaient les auteurs d'un rapport d'information sur l'évaluation de la lutte contre la délinquance financière présenté à l'Assemblée nationale en 2019.

Selon ce document, le succès de ce système bien connu réside avant tout *«dans la rapidité d'exécution»* et *«une très bonne organisation fondée sur des sociétés éphémères»*. À tel point que des pays européens, *«qui n'ont pas la réputation d'être particulièrement conciliants avec les fraudeurs, ont à leur insu servi de base arrière à de telles opérations»*. Résultat, selon les spécialistes : *«le phénomène est si rapide que le temps que l'information remonte aux autorités de supervision, les fonds se sont envolés»*.

.../...

LES COMPTES REBOND



Source : Tracfin.

Le mécanisme de la fraude aux «comptes rebonds» *Tracfin*

«Tout le monde est mobilisé»

Dans le cas de l'affaire Kiabi, c'est exactement ce qu'il s'est passé. La somme - qui avait été placée par le service financier dans l'espoir de rapporter des intérêts - n'avait finalement pas généré les profits espérés. Et pour cause, puisque l'argent s'était volatilisé. Chez Kiabi, on insiste sur le fait que cela ne met en aucun cas l'entreprise en difficulté financière et n'aura aucun impact sur le paiement des salaires. Une maigre consolation pour le groupe, qui [affiche des bons résultats](#) de croissance ces dernières années, avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros en 2023.

En tout état de cause, «*tout le monde est mobilisé*», tient-on à souligner au sein de l'OCRGDF. Mais il faut rester prudent dans ce genre d'affaire, précise le commandant Mickaël Mandine, car il reste tout de même à établir la culpabilité de la principale suspecte. «*Est-ce qu'elle a été victime ou non d'une éventuelle manipulation comme cela peut arriver dans les fraudes aux entreprises ? Elle a pu être abusée*», souligne-t-il. Le battage médiatique qu'a provoqué cette arrestation a-t-il ralenti l'enquête ? L'OCRGDF assure que non, tant que le secret de l'enquête est respecté. «*On n'est jamais très prompt à communiquer, surtout quand on recherche de l'argent et des éventuels complices, jamais très prompt non plus à révéler comment nous arrivons à certains résultats, mais la médiatisation de l'affaire ne nous empêche pas d'avancer sur le dossier*», explique-t-on en interne. Quant à savoir quand le magot pourra être retrouvé et récupéré, impossible de le dire : «*ça peut mettre quelques mois... ou quelques années*», admet le commandant.